

NEWSLETTER

**ONE
BDO**

OCTOBRE 2024

“Maroc : **Première Place Financière d’Afrique** et Moteur de Développement, Reconnu par S&P et le Global Financial Centres Index.”

SOMMAIRE

Edito	3
BDO Maroc : un accompagnement renforcé pour les PME sur les marchés de capitaux	4
CFC classée 1ère Place Financière en Afrique	5 - 6
Rapport Business Ready	7-8
La déclaration pays par pays	9-11
Comprendre la Loi n° 69-21 sur les Délais de Paiement	12-15
S&P confirme la note de crédit du Maroc à BB+, avec des perspectives positives	16-19
Le dialogue social national	20-21
l'IA spécialisée la bonne réponse pour l'Afrique avec la contribution du Maroc?	22-25
Afrique : un ranking analyse la rentabilité des banques marocaines	26-29
ONE BDO - Notre Futur	30



Chers lecteurs,

J'espère que chacun d'entre vous a profité de ces semaines estivales pour se ressourcer et revenir avec une énergie nouvelle pour cette rentrée qui s'annonce passionnante.

Nous entamons cette nouvelle saison avec enthousiasme et une détermination renouvelée. Cette rentrée marque une étape clé pour BDO au Maroc, avec l'avancement de notre projet de regroupement des équipes sur notre nouveau siège social, situé Route d'El Jadida à Casablanca. Ce projet, qui réunira nos deux équipes actuellement basées à Abdelmoumen et à L'Oasis, est bien plus qu'un simple changement de locaux. C'est l'opportunité de renforcer notre collaboration, de fluidifier nos synergies et de créer un véritable esprit "One BDO". Cette dynamique interne s'inscrit pleinement dans le contexte plus large d'un Maroc qui, lui aussi, affirme de plus en plus sa position sur la scène internationale.

Le Maroc se distingue de plus en plus comme un acteur majeur sur la scène africaine et mondiale. La position de **Casablanca Finance City**, maintenue en tant que première place financière du continent, et les perspectives de croissance positive confirmées par **S&P Global Ratings** ne font que renforcer l'image de notre pays en tant que hub régional de premier plan.

Cette reconnaissance est le fruit de **réformes ambitieuses** et d'une **vision stratégique claire**.

Au-delà de ces distinctions, le Maroc s'engage également dans la transformation de son **environnement économique** par la modernisation de ses infrastructures et l'optimisation de son climat des affaires.

Nous sommes également heureux de voir le Maroc figurer dans le tout nouveau rapport Business Ready de la Banque mondiale, qui remplace l'ancien Doing Business.

Ce changement marque une avancée vers une évaluation plus précise de la facilité à faire des affaires et de l'attractivité des économies.

Ces résultats traduisent les efforts constants des autorités marocaines pour **aligner le Royaume sur les meilleures pratiques internationales** et renforcer la compétitivité de notre pays. Chez BDO Maroc, nous saluons ces progrès et nous nous engageons à accompagner nos partenaires dans cette dynamique de transformation.

En intégrant les meilleures pratiques internationales, tout en mettant en avant ses spécificités locales, le Royaume se prépare à jouer un **rôle de catalyseur pour le développement économique du continent africain**. C'est cette dynamique que nous souhaitons partager avec vous dans cette édition, en espérant qu'elle inspire d'autres initiatives porteuses de croissance et d'opportunités.

Bonne rentrée à toutes et à tous, et que cette saison soit synonyme de succès pour chacun d'entre vous !

Bonne lecture !



Zakaria Fahim
Managing Partner, BDO Maroc

BDO Maroc : un accompagnement renforcé pour les PME sur les marchés de capitaux

Mehdi Essakalli, est certifié pour accompagner les PME sur les marchés de capitaux



BDO Maroc renforce son expertise pour accompagner les PME sur les marchés de capitaux

BDO Maroc est fière d'annoncer le renforcement de son savoir-faire en matière d'accompagnement des PME sur les marchés de capitaux, notamment à la Bourse de Casablanca.

Nous sommes ravis de féliciter Mehdi Essakalli, Partner ILP & Head of Risk, pour l'obtention de la certification professionnelle en « Stratégie de financement sur les marchés de capitaux », octroyée par la Bourse de Casablanca en partenariat avec l'Institut de Formation de l'Ordre des Experts-Comptables du Maroc.

Grâce à cette nouvelle certification, BDO Maroc consolide sa position en tant que partenaire clé pour soutenir la croissance et le financement de nos clients sur les marchés financiers.

Mehdi ESSAKALLI

International Liaison Partner & Head of Corporate Finance

CFC Classée 1ère Place Financière En Afrique



CFC classée 1ère Place Financière en Afrique

GLOBAL Financial Centres index :



Casablanca Finance City (CFC) a été classée comme la 1e place financière en Afrique pour la 8e année consécutive dans le dernier Global Financial Centres Index (GFCI), publié en septembre 2024.

Global Financial Centres Index est une référence mondiale de la compétitivité des principaux centres financiers du monde.

GFCI est publié par les partenaires Z/Yen en collaboration avec le China Development Institute.

Au cours des 16 dernières années, le GFCI a publié deux rapports par an qui ont tracé les progrès des principaux centres financiers du monde.

Vantage Financial Centres est une initiative de centres financiers du monde entier qui offre un accès amélioré aux données GFCI, GGFI et SCI, des opportunités de marketing et une formation pour les centres qui cherchent à améliorer leur profil et leur réputation.



Rapport Business Ready



Rapport Business Ready

Le Maroc dans le scope des pays couverts par le rapport Business Ready

Le nouveau rapport de la Banque mondiale "Business Ready" a été révélé ce jeudi 3 octobre 2024.

Ce rapport remplace et améliore le précédent projet "Doing Business" avec "une approche plus équilibrée et plus transparente de l'évaluation du climat des affaires et des investissements d'une économie" comme l'explique la Banque mondiale dans son site web.

B-READY fournit une évaluation quantitative de l'environnement des affaires avec une fréquence annuelle et une couverture mondiale.

Le Maroc figure dans le scope des pays couverts.

Ce document analyse donne les performances du Maroc à travers plusieurs domaines clés : la création d'entreprises, l'implantation des sociétés, les services publics, le marché du travail et les services financiers, entre autres.

Basée sur des indicateurs tels que la qualité des réglementations, l'efficacité des services publics et la transparence des informations, cette évaluation positionne le Maroc parmi les nations en pleine transformation, tout en soulignant les défis structurels qu'il reste à relever pour renforcer sa compétitivité.

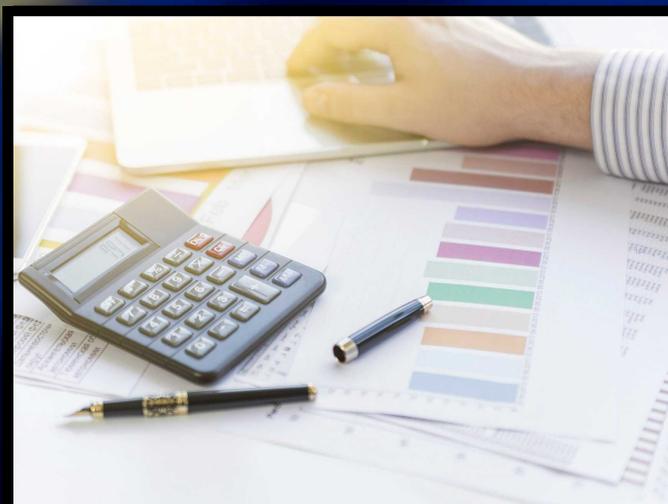
TABLE ES.2 B-READY 2024 performance, by topic (Continued)

Economy	Business Entry	Business Location	Utility Services	Labor	Financial Services	International Trade	Taxation	Dispute Resolution	Market Competition	Business Insolvency
Mauritius	75.58	68.64	41.48	76.60	60.17	74.36	69.22	51.32	57.03	61.02
Mexico	61.53	61.81	76.79	59.74	84.31	63.77	65.56	67.69	51.69	53.93
Montenegro	79.72	66.55	73.63	63.25	63.16	67.20	44.04	68.79	53.12	61.96
Morocco	76.73	77.39	76.64	59.10	62.66	75.51	47.69	43.67	58.14	46.58
Nepal	66.36	60.51	65.39	65.70	70.58	66.77	57.99	64.40	33.06	52.04
New Zealand	84.64	80.38	63.00	79.95	85.04	69.94	71.74	61.07	53.87	59.52
North Macedonia	90.83	55.68	78.44	70.40	73.42	65.34	46.84	61.10	62.26	60.09
Pakistan	91.50	54.25	59.21	53.45	67.97	45.71	57.48	41.99	46.24	48.79
Paraguay	53.92	60.50	53.64	66.23	63.90	64.55	55.27	62.27	48.34	45.33
Peru	63.22	64.89	65.30	64.61	78.41	49.81	49.97	56.61	63.76	61.66
Philippines	48.49	60.27	66.47	75.54	60.70	71.47	56.66	62.88	50.13	45.51
Portugal	92.67	70.17	78.20	73.66	71.12	75.40	52.86	72.41	61.52	79.24
Romania	79.50	69.56	67.61	62.76	73.42	85.80	50.61	74.42	61.06	59.00
Rwanda	85.39	72.01	67.76	60.15	69.28	82.09	66.31	82.87	64.02	80.20
Samoa	73.39	60.10	65.03	70.24	52.09	51.36	56.94	47.82	51.16	23.52
Seychelles	54.49	57.83	53.77	72.71	56.07	61.43	58.35	37.84	35.90	43.72
Sierra Leone	48.44	46.36	60.54	69.02	41.57	37.69	41.45	42.26	30.17	40.26
Singapore	93.57	78.24	81.76	66.83	73.33	79.83	70.39	71.08	62.29	89.69
Slovak Republic	85.62	71.13	86.42	70.87	65.53	80.88	49.85	78.31	60.81	72.59
Tanzania	69.15	53.62	78.73	63.95	57.28	60.11	61.57	63.46	48.29	39.56
Timor-Leste	49.92	40.31	60.19	56.91	24.82	48.61	48.89	36.47	16.69	0.00
Togo	77.26	67.76	65.04	56.45	53.64	60.89	58.68	69.48	41.24	59.45
Vanuatu	44.08	51.63	51.14	54.37	41.24	41.28	50.21	43.04	23.01	21.44
Viet Nam	65.47	62.92	78.73	73.19	57.17	72.39	56.46	64.23	57.67	55.12
West Bank and Gaza	62.47	55.05	57.76	53.14	44.60	49.16	33.09	36.51	25.29	11.99

Quintile: ■ Top ■ Second ■ Third ■ Fourth ■ Bottom

Source: B-READY 2024 data.

La Déclaration Pays Par Pays



La déclaration pays par pays

Mécanismes de Dépôt de la Déclaration Pays par Pays au Maroc :

En effet, le mécanisme primaire concerne le dépôt de la déclaration par l'entreprise mère ultime du groupe d'entreprises multinationales installée au Maroc. Cette obligation s'applique si l'entreprise remplit les trois critères suivants :

- Le premier critère, quand l'entreprise détient une participation dans une ou plusieurs entreprises ou établissements situés hors du Maroc, l'obligeant à établir des états financiers consolidés selon les normes comptables applicables.
- Le deuxième critère, quand cette entreprise réalise un chiffre d'affaires annuel consolidé égal ou supérieur à Huit milliard cent vingt-deux million cinq cent mille dirhams.
- Le dernier critère, Elle n'est pas détenue, directement ou indirectement, par une autre entreprise située au Maroc ou hors du Maroc.



Obligations et Critères pour les Entreprises Multinationales.

La déclaration pays par pays permet aux administrations fiscales d'obtenir des informations détaillées sur la répartition des revenus, des bénéfices et des impôts payés par les entreprises multinationales dans chaque pays où elles opèrent.

Au Maroc, cette obligation est encadrée par l'article 154 ter du Code Général des Impôts.

Les dispositions de cet article prévoient un mécanisme primaire et deux mécanismes secondaires pour le dépôt de la déclaration pays par pays.

La déclaration pays par pays

Mécanismes de Dépôt de la Déclaration Pays par Pays au Maroc :

Les autres mécanismes prévus par les dispositions de l'article déjà cité à savoir secondaires ou de substitution concernent les situations suivantes :

- **Entreprise Mère de Substitution :** Une entreprise au Maroc doit déposer la déclaration si elle est détenue par une entreprise dans un État qui n'exige pas le dépôt de la déclaration pays par pays, ou si cet État n'a pas d'accord d'échange d'informations fiscales avec le Maroc. Elle peut aussi être désignée par le groupe multinational pour déposer la déclaration.
- **Défaillance Systémique :** Une entreprise au Maroc doit déposer la déclaration si elle est détenue par une entreprise dans un État ayant conclu un accord d'échange de la déclaration pays par pays avec le Maroc, mais qui échoue à fournir les informations requises.



Cas Particulier

Lorsque deux ou plusieurs entreprises au Maroc appartenant au même groupe multinational sont soumises à l'obligation de déclaration, l'une d'entre elles est désignée pour déposer la déclaration. Cette entreprise désignée doit en informer l'administration fiscale.

Sanctions en Cas de Non-Respect

Le non-respect des obligations de déclaration pays par pays peut entraîner des sanctions financières sévères.

Il est donc crucial pour les entreprises de s'assurer de leur conformité pour éviter des pénalités.

La déclaration pays par pays est un outil essentiel pour assurer la transparence fiscale et lutter contre l'évasion fiscale. Les entreprises multinationales opérant au Maroc doivent se conformer à cette obligation pour contribuer à un environnement fiscal équitable et transparent.

Comprendre La Loi N° 69-21 Sur Les Délais De Paiement



Comprendre la Loi n° 69-21 sur les Délais de Paiement

Loi n° 69-21 : Réforme des Délais de Paiement au Maroc



La loi n° 69-21 a été publiée au Bulletin Officiel n° 7204 du 15 juin 2023. Son objectif principal est de consolider et d'améliorer les comportements des entreprises en matière de délais de paiement.

Cette loi introduit un dispositif de sanctions pécuniaires pour les entreprises ne respectant pas les délais légaux de paiement, au profit du Trésor.

La gestion de ce dispositif est confiée à la Direction Générale des Impôts (DGI).

Ces sanctions ont pour but d'inciter les entreprises à respecter les délais de paiement et à éviter les retards qui peuvent mettre en difficulté financière leurs partenaires commerciaux.

La loi s'applique aux commerçants avec un siège social, un domicile fiscal, ou un établissement au Maroc, ainsi qu'aux délégués de services publics et établissements publics exerçant des activités commerciales. Toutefois, les clients avec un chiffre d'affaires annuel inférieur ou égal à 2 millions de dirhams ne sont pas concernés.

Les délais de paiement sont fixés comme suit :

- 60 jours lorsque le délai n'est pas convenu entre les parties.
- Jusqu'à 120 jours si un délai est convenu entre les parties.
- Jusqu'à 180 jours pour certains secteurs spécifiques par décret après avis du Conseil de la Concurrence.

Les délais sont calculés à partir de :

- La date d'émission de la facture, qui doit être émise au plus tard le dernier jour du mois de la livraison des marchandises ou de la prestation des services.
- La date de constatation du service fait pour les établissements publics.
- Le premier jour du mois suivant les transactions pour les contrats avec paiement mensuel.

Si le délai expire un jour férié ou chômé, il est reporté au jour ouvrable suivant.

En cas de retard de paiement, une amende pécuniaire est appliquée. Elle est calculée au taux directeur de Bank Al Maghrib majoré de 0,85% par mois ou fraction de mois de retard. Cette amende s'applique au montant non payé de chaque facture, toutes taxes comprises.

Comprendre la Loi n° 69-21 sur les Délais de Paiement

Loi n° 69-21 : Réforme des Délais de Paiement au Maroc



Les entreprises réalisant un chiffre d'affaires supérieur à deux millions de dirhams doivent présenter une déclaration trimestrielle des délais de paiement à la DGI. Cette déclaration inclut des informations détaillées sur les factures non payées, les montants des amendes, et les factures en litige.

La déclaration doit être faite par procédé électronique et inclure un état détaillé des factures, visé par un commissaire aux comptes, un expert-comptable, ou un comptable agréé, selon le chiffre d'affaires de l'entreprise.

L'absence de factures non payées n'exempte pas de l'obligation de déclaration.

L'administration a le droit de contrôler les déclarations et de sanctionner les infractions constatées. Les entreprises peuvent contester les amendes en adressant une réclamation à l'autorité compétente. En cas de litige porté devant le tribunal, l'amende pécuniaire est suspendue jusqu'à ce qu'une décision définitive soit rendue.

Les amendes ne sont pas déductibles du résultat fiscal. Elles doivent être versées spontanément avec la déclaration. En cas de non-paiement, elles sont émises par ordre de recettes et recouvrées conformément au code de recouvrement des créances publiques.

Si une facture fait l'objet d'un litige devant un tribunal, la mise en exécution de l'amende est suspendue jusqu'à la décision définitive du tribunal.

Les agents assermentés de la DGI peuvent effectuer des contrôles sur place. Les infractions constatées donnent lieu à un procès-verbal notifié aux entreprises pour observations. En cas de récidive, les sanctions sont doublées.

En vertu de l'article 78-4, les entreprises doivent soumettre une déclaration trimestrielle comprenant :

- L'identité de l'entreprise.
- La période concernée.
- Le chiffre d'affaires global réalisé hors TVA.
- Le montant total des factures non payées et des amendes correspondantes.
- Les factures en litige.

Cette déclaration doit être accompagnée d'un état détaillé des factures, incluant les informations sur les délais de paiement non respectés, visé par un commissaire aux comptes, un expert-comptable, ou un comptable agréé.

Comprendre la Loi n° 69-21 sur les Délais de Paiement

Loi n° 69-21 : Réforme des Délais de Paiement au Maroc



Le montant de l'amende pécuniaire doit être versé spontanément avec la déclaration, arrondi au dirham supérieur.

Un délai de déclaration annuelle est prévu pour 2024 et 2025 pour les entreprises réalisant un chiffre d'affaires inférieur ou égal à 50 millions de dirhams.

Les sanctions pécuniaires sont appliquées progressivement :

- Dès le 1er juillet 2023 pour les entreprises avec un chiffre d'affaires supérieur à 50 millions de dirhams.
- Dès le 1er janvier 2024 pour celles avec un chiffre d'affaires entre 10 et 50 millions de dirhams.
- Dès le 1er janvier 2025 pour celles avec un chiffre d'affaires entre 2 et 10 millions de dirhams.
- Une amende de 5 000 dirhams est appliquée pour chaque facture manquante ou incorrecte dans une déclaration. Cette amende est émise par ordre de recettes sans procédure.

L'administration a le droit de contrôler la sincérité des déclarations et d'appliquer des sanctions en cas d'infractions. Les infractions constatées donnent lieu à l'établissement d'un procès-verbal, et les entreprises peuvent faire part de leurs observations dans un délai de 30 jours suivant la notification.

Les obligations nées entre commerçants se prescrivent par cinq ans. Pour les créances recouvrées par les comptables publics, l'action en recouvrement se prescrit également par cinq ans.

Les entreprises peuvent contester les amendes en adressant une réclamation au ministre des Finances dans un délai de six mois suivant l'émission de l'ordre de recettes.

Si elles n'acceptent pas la décision ou n'obtiennent pas de réponse dans les trois mois, elles peuvent saisir le tribunal compétent dans les deux mois suivants.

Le ministre des Finances peut accorder des remises ou modérations d'amendes sur demande, après règlement des factures concernées. Cette mesure vise à aider les entreprises en difficulté.

En conclusion, la loi n° 69-21 sur les délais de paiement vise à instaurer des pratiques commerciales plus responsables et à garantir une meilleure santé financière des entreprises. C'est un pas vers une économie plus stable et plus dynamique au Maroc.

S&P Confirme La Note De Crédit Du Maroc À BB+, Avec Des Perspectives Positives



S&P confirme la note de crédit du Maroc à BB+, avec des perspectives positives

S&P Maintient la Note BB+ du Maroc avec une Perspective Optimiste



S&P Global Ratings a réaffirmé les notes de crédit en devises et en monnaie locale du Maroc à BB+, tout en maintenant une perspective positive, selon son dernier rapport.

Cette décision reflète la confiance dans les réformes fiscales et socioéconomiques en cours dans le pays, qui visent à stimuler la croissance et à réduire la dette publique.

Les notations de crédit en monnaie étrangère et en monnaie locale mesurent la capacité d'un pays à respecter ses obligations financières en monnaie étrangère ou nationale.

La note BB+ reflète la résilience de l'économie marocaine malgré les récents vents contraires, notamment une faible saison agricole et des pénuries d'eau chroniques, qui ont pesé sur le secteur agricole.

Toutefois, la base économique diversifiée du pays, tirée par de solides performances dans le tourisme, l'automobile, l'aérospatiale et les phosphates, continue de fournir une base solide pour la croissance.

Perspectives positives

S&P soutient que les perspectives positives sont motivées par les attentes selon lesquelles le Maroc poursuivra sa trajectoire de réformes. Les principales mesures comprennent la réduction des subventions sur les matières premières telles que le gaz butane, le blé et le sucre.

La mesure vise à réaffecter les ressources vers les programmes sociaux, notamment l'élargissement de la couverture médicale.

Le rapport note également les progrès réalisés par le Maroc dans la simplification de son système fiscal, notamment à travers les réformes de la TVA, qui visent à formaliser l'activité commerciale et à accroître les recettes.

Si ces réformes se traduisent par une croissance économique plus forte et de nouvelles améliorations budgétaires, S&P a signalé que le Maroc pourrait bénéficier d'une revalorisation de sa note de crédit dans les 12 prochains mois.

S&P confirme la note de crédit du Maroc à BB+, avec des perspectives positives

S&P Maintient la Note BB+ du Maroc avec une Perspective Optimiste

Risques permanents

Malgré ces perspectives positives, S&P prévient que le Maroc reste exposé à des risques extérieurs, notamment en raison de sa dépendance aux précipitations. L'agriculture, qui contribue à hauteur de 10 % au PIB et de 30 % à l'emploi, reste un secteur vulnérable, fortement dépendant de conditions météorologiques favorables.

La dette publique reste également une source de préoccupation. S&P prévoit que la dette publique du Maroc restera élevée, autour de 65 % du PIB jusqu'en 2027, avec des déficits budgétaires qui se réduiront progressivement. Le déficit devrait passer de 4,4 % du PIB en 2023 à 4,2 % en 2024, pour atteindre 3 % en 2027.

S&P Global Ratings a réaffirmé les notes de crédit en devises et en monnaie locale du Maroc à BB+, tout en maintenant une perspective positive, selon son dernier rapport.

Cette décision reflète la confiance dans les réformes fiscales et socioéconomiques en cours dans le pays, qui visent à stimuler la croissance et à réduire la dette publique.

Les notations de crédit en monnaie étrangère et en monnaie locale mesurent la capacité d'un pays à respecter ses obligations financières en monnaie étrangère ou nationale.

La note BB+ reflète la résilience de l'économie marocaine malgré les récents vents contraires, notamment une faible saison agricole et des pénuries d'eau chroniques, qui ont pesé sur le secteur agricole.

Toutefois, la base économique diversifiée du pays, tirée par de solides performances dans le tourisme, l'automobile, l'aérospatiale et les phosphates, continue de fournir une base solide pour la croissance.



S&P confirme la note de crédit du Maroc à BB+, avec des perspectives positives

S&P Maintient la Note BB+ du Maroc avec une Perspective Optimiste

Perspectives positives

S&P soutient que les perspectives positives sont motivées par les attentes selon lesquelles le Maroc poursuivra sa trajectoire de réformes. Les principales mesures comprennent la réduction des subventions sur les matières premières telles que le gaz butane, le blé et le sucre.

La mesure vise à réaffecter les ressources vers les programmes sociaux, notamment l'élargissement de la couverture médicale.

Le rapport note également les progrès réalisés par le Maroc dans la simplification de son système fiscal, notamment à travers les réformes de la TVA, qui visent à formaliser l'activité commerciale et à accroître les recettes.

Si ces réformes se traduisent par une croissance économique plus forte et de nouvelles améliorations budgétaires, S&P a signalé que le Maroc pourrait bénéficier d'une revalorisation de sa note de crédit dans les 12 prochains mois.

Risques permanents

Malgré ces perspectives positives, S&P prévient que le Maroc reste exposé à des risques extérieurs, notamment en raison de sa dépendance aux précipitations. L'agriculture, qui contribue à hauteur de 10 % au PIB et de 30 % à l'emploi, reste un secteur vulnérable, fortement dépendant de conditions météorologiques favorables.

La dette publique reste également une source de préoccupation. S&P prévoit que la dette publique du Maroc restera élevée, autour de 65 % du PIB jusqu'en 2027, avec des déficits budgétaires qui se réduiront progressivement. Le déficit devrait passer de 4,4 % du PIB en 2023 à 4,2 % en 2024, pour atteindre 3 % en 2027.

Investissement étranger et inflation

Les efforts de réforme du Maroc portent leurs fruits en termes d'investissement direct étranger (IDE). Les entrées d'IDE ont bondi de 51,6 % au premier semestre 2024, stimulées par les initiatives visant à attirer davantage d'investissements privés.

Le gouvernement s'efforce de stimuler l'investissement privé pour qu'il représente les deux tiers de l'investissement total d'ici 2035, contre un tiers actuellement.

Dans le même temps, l'inflation devrait suivre une trajectoire descendante, S&P prévoyant une baisse à 1,5 % en 2024 contre 6,1 % en 2023.

Cette baisse est soutenue par la politique monétaire de la banque centrale, qui comprend une réduction de 25 points de base de son taux d'intérêt de référence en juin 2024.

S&P considère que le cadre de la politique monétaire du Maroc est stable, malgré les défis posés par l'ancrage de sa monnaie à un panier euro-dollar.



Le Dialogue Social National



Le dialogue social national

Le Dialogue Social au Cœur des Réformes pour un Maroc Plus Compétitif



Notre gouvernement, nos entreprises et nos syndicats se sont engagés ensemble à améliorer les conditions de vie et à renforcer la protection sociale.

Grâce à cet accord, les parties prenantes s'engagent à un dialogue régulier pour assurer la stabilité des salariés et des entreprises marocaines.

Ces efforts visent non seulement à améliorer le climat économique et social, mais aussi à augmenter la compétitivité de notre économie nationale.

Le dialogue social central a été qualifié de sérieux et responsable, traitant efficacement les revendications et les dossiers en suspens. Tous les acteurs se sont engagés à déployer des efforts pour trouver des solutions acceptables et améliorer les conditions de travail, tout en maintenant la compétitivité de nos entreprises.

La Charte du dialogue social institutionnalise et met en valeur les résultats de ce dialogue, avec un objectif clair : l'amélioration des revenus, tant dans le secteur public que privé.

La nouvelle loi réglementaire définit les conditions d'exercice du droit de grève, réforme les systèmes de retraite et introduit un nouveau degré de promotion. Elle révisé également certaines exigences du Code du travail pour mieux respecter les libertés syndicales et les droits sociaux.

Les procédures convenues pour l'augmentation des revenus sont détaillées comme suit :

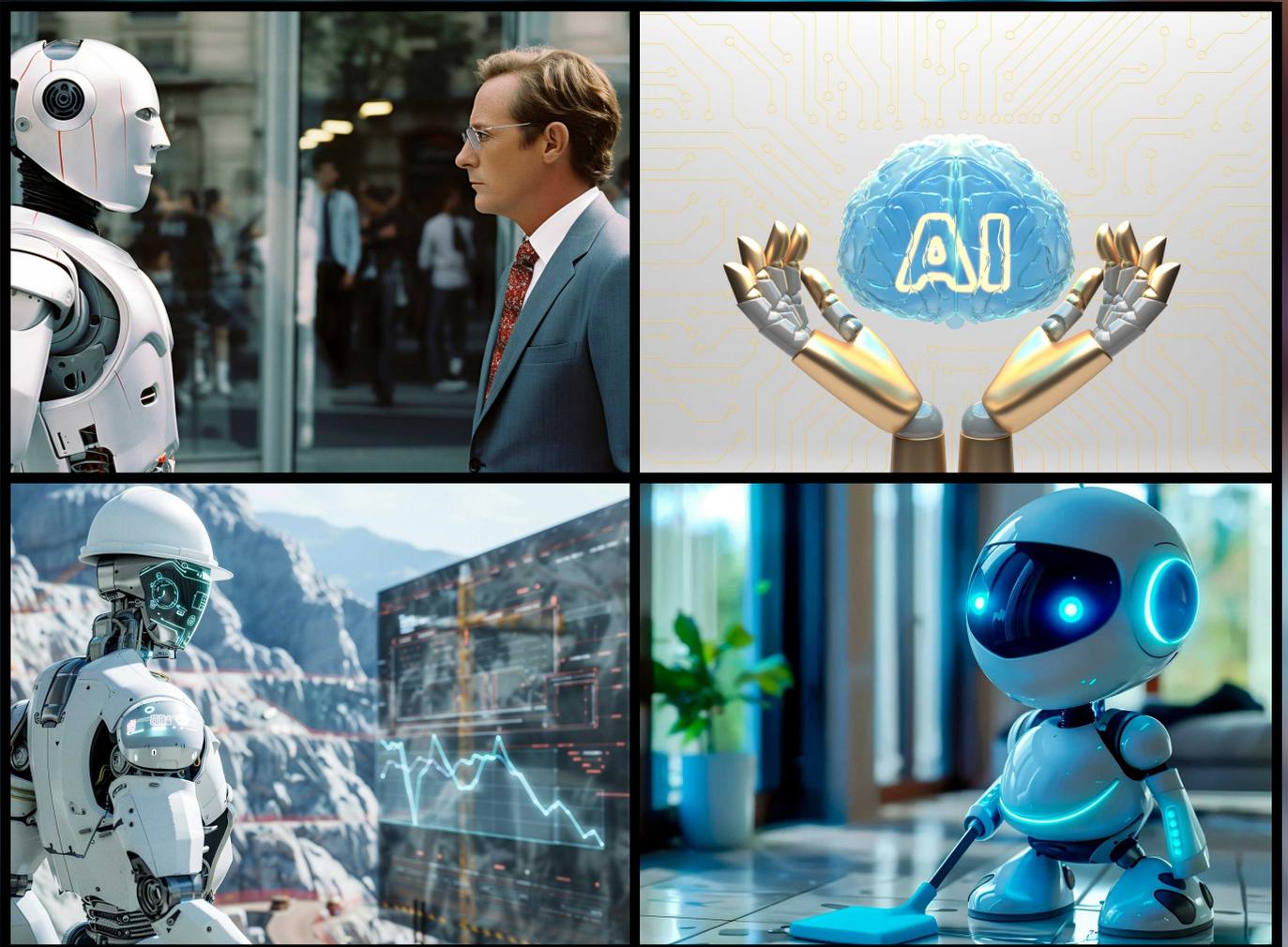
D'abord, dans le secteur public, il y aura une augmentation générale des salaires de 1.000 dirhams, versée en deux tranches : la première, en juillet 2024 et la seconde, en juillet 2025.

Ensuite, pour le secteur privé, une augmentation de 10% du SMIG et du SMAG est prévue en deux tranches : pour le SMIG, la première est prévue en mois de janvier 2025, et la seconde, en janvier 2026.

Concernant le SMAG, la première augmentation est prévue en avril 2025 et la seconde, en avril 2026.

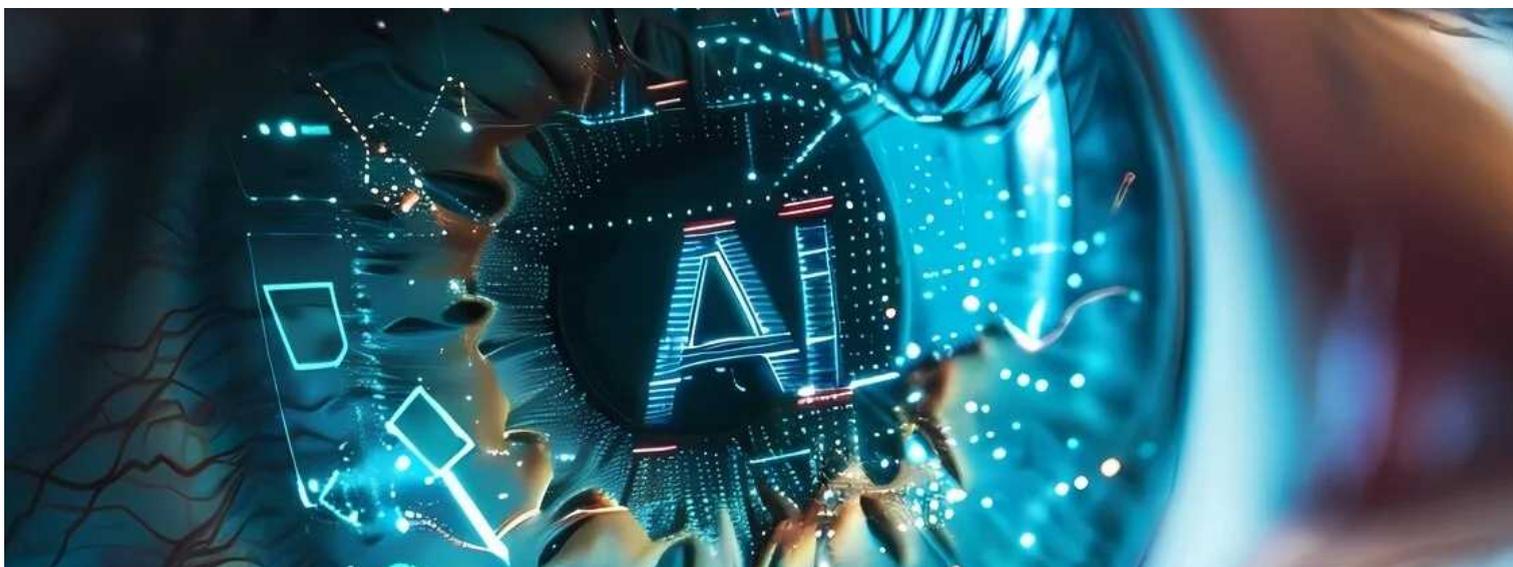
De plus, pour les secteurs public et privé, il y aura une augmentation des revenus nets défiscalisés de 30 000 à 40 000 dirhams, une exonération des revenus inférieurs à 6 000 dirhams par mois, une revue des différents taux du barème de l'impôt sur les revenus afin de les élargir, permettant ainsi une réduction de la charge fiscale pour les revenus de la classe moyenne, qui bénéficieront d'une diminution d'impôt d'environ 50% et enfin, une réduction du taux marginal de l'impôt sur le revenu de 38% à 37%.

L'IA Spécialisée La Bonne Réponse Pour L'Afrique Avec La Contribution Du Maroc?



L'IA spécialisée la bonne réponse pour l'Afrique avec la contribution du Maroc?

Le Maroc et l'IA Spécialisée : Une Réponse aux Défis Africains



Sur un autre volet, la réforme du système de retraite se met en place avec deux pôles (public et privé), en préservant les droits acquis et en renforçant la gouvernance. Cette réforme sera présentée lors du prochain cycle du dialogue social en septembre 2024 et sera soumise à approbation législative en octobre 2024.

Aussi, la nouvelle loi encadre l'exercice du droit de grève pour assurer un équilibre entre ce droit constitutionnel et la liberté du travail, tout en clarifiant les concepts liés et en renforçant les mécanismes de dialogue.

Enfin, la législation du travail sera progressivement révisée pour équilibrer productivité et compétitivité des entreprises, lutter contre la précarité de l'emploi, et améliorer la formation professionnelle continue.

L'IA spécialisée, également connue sous le nom de « narrow AI » ou « IA faible », est une technologie conçue pour accomplir des tâches spécifiques avec une grande efficacité, contrairement à une intelligence artificielle générale capable de résoudre une variété de problèmes comme un être humain.

Cette forme d'IA est particulièrement bien adaptée aux secteurs clés en Afrique, tels que l'agriculture, la santé, les services financiers, et l'éducation, car elle peut résoudre des problèmes concrets et spécialisés auxquels le continent fait face.

Dans le cas de l'Afrique, l'IA spécialisée est une réponse appropriée et efficace pour les défis de développement parce qu'elle permet d'apporter des solutions pratiques et rapides dans des domaines où les ressources humaines ou les infrastructures sont limitées. Voici pourquoi :

- **Simplicité et efficacité** : Contrairement à une IA générale qui nécessite une infrastructure technologique avancée, l'IA spécialisée peut être mise en œuvre plus facilement dans des contextes spécifiques où les besoins sont urgents (comme l'agriculture, la santé, etc.).
- **Adaptation aux réalités locales** : L'IA spécialisée peut être adaptée aux besoins locaux avec des solutions conçues pour des secteurs spécifiques, comme l'optimisation des rendements agricoles ou la télémédecine dans les zones rurales.
- **Résultats concrets et mesurables** : Dans les domaines ciblés, l'IA spécialisée fournit des résultats immédiats, contribuant ainsi directement à l'amélioration de la productivité et des services.

L'IA spécialisée la bonne réponse pour l'Afrique avec la contribution du Maroc?

Le Maroc et l'IA Spécialisée : Une Réponse aux Défis Africains



S'agissant du Maroc, il s'engage activement dans le développement et l'adoption de l'intelligence artificielle spécialisée dans plusieurs secteurs stratégiques. Grâce à ses infrastructures croissantes et à son ambition de devenir un hub technologique en Afrique, le Maroc pourrait utiliser l'IA spécialisée pour relever des défis socio-économiques clés. Voici un aperçu des principaux domaines dans lesquels le Maroc pourrait bénéficier de l'IA spécialisée :

Agriculture intelligente

Le secteur agricole représente environ 15% du PIB marocain et emploie une grande partie de la population rurale. L'IA spécialisée peut optimiser l'agriculture marocaine grâce à l'agriculture de précision, en utilisant des capteurs et des drones pour surveiller les sols, la météo et la croissance des cultures.

Projets en développement : Des startups marocaines et des initiatives publiques utilisent déjà des solutions d'IA pour améliorer la gestion de l'eau et des ressources agricoles. Cela permet de réduire les coûts tout en augmentant la productivité agricole.

Santé et télémédecine

Le Maroc cherche à moderniser son système de santé, et l'IA spécialisée joue un rôle clé dans la télémédecine, en particulier pour les zones rurales. Des solutions d'IA permettent d'accélérer les diagnostics médicaux et de proposer des consultations à distance, réduisant ainsi les délais d'attente et améliorant l'accès aux soins.

Exemple : Des plateformes comme Botmd utilisent l'IA pour analyser les symptômes et fournir des recommandations de traitement, tandis que des projets locaux encouragent l'utilisation de l'IA pour le suivi des maladies chroniques et la gestion des hôpitaux.

Ville intelligente et gestion urbaine

Casablanca est un exemple d'une ville qui adopte progressivement des solutions d'IA spécialisée pour devenir une ville intelligente.

L'IA spécialisée la bonne réponse pour l'Afrique avec la contribution du Maroc?

Le Maroc et l'IA Spécialisée : Une Réponse aux Défis Africains

L'IA est utilisée pour optimiser la gestion des transports, la consommation d'énergie, et les services publics.

Transport intelligent : Grâce à l'IA, la gestion des feux de circulation et des embouteillages peut être optimisée, et des solutions de transport durable, comme les vélos électriques partagés, peuvent être mieux gérées.

Éducation et formation

L'IA spécialisée peut révolutionner le secteur de l'éducation au Maroc en offrant des solutions d'apprentissage personnalisé. En analysant les progrès des étudiants, l'IA peut recommander des parcours d'apprentissage adaptés à chaque individu.

Plateformes d'e-learning : Des solutions basées sur l'IA sont déjà en place dans certaines universités marocaines pour améliorer l'enseignement à distance et offrir des cours adaptés aux besoins des étudiants en matière de compétences numériques.

L'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P), située à Benguerir, au Maroc, s'est rapidement imposée comme un acteur clé dans le développement de l'intelligence artificielle (IA) en Afrique. L'UM6P place la recherche et l'innovation au cœur de sa stratégie, en s'appuyant sur son centre d'IA pour résoudre des défis locaux et globaux dans des secteurs variés tels que l'agriculture, l'énergie, et la santé.

Partenariats internationaux

Le Maroc collabore avec des pays comme la France et la Chine pour intégrer des technologies d'IA dans ses différents secteurs économiques. Ces partenariats permettent de transférer des compétences et d'accélérer l'adoption des technologies de pointe dans les secteurs clés.

Le pays bénéficie également d'incubateurs et de centres technologiques, comme ceux de Casablanca Technopark, pour soutenir les startups travaillant sur des solutions d'IA.

Le Maroc est bien positionné pour utiliser l'IA spécialisée comme levier de développement socio-économique dans des secteurs clés tels que l'agriculture, la santé, la fintech, et la gestion urbaine. Avec des partenariats internationaux et des investissements dans les technologies émergentes, le pays pourrait devenir un modèle pour l'adoption de l'IA en Afrique.



Afrique : Un Ranking Analyse La Rentabilité Des Banques Marocaines



Afrique : un ranking analyse la rentabilité des banques marocaines

Performance Bancaire : Le Paradoxe des Banques Marocaines en Afrique

Trois banques marocaines font partie du Top 20 africain des plus grands groupes bancaires continentaux. Mais en ce qui concerne leur performance, elle est jugée moyenne par rapport à ce qui se fait dans le secteur sur le continent. C'est ce qu'indique un nouveau classement du secteur financier africain. Décryptage !

Considérées comme la cheville ouvrière de la diplomatie économique marocaine en Afrique, les banques marocaines, par leur expertise, se retrouvent depuis quelques années sur le toit de l'Afrique. Cependant, même si de par leur taille elles ont une véritable aura, un récent rapport dépeint une autre image quant à leur performance.

Selon le récent classement 2024 du magazine « Jeune Afrique », les banques marocaines, bien qu'importantes en taille, se retrouvent en bas du tableau lorsqu'il s'agit de performance.



Contrairement aux plus grandes institutions bancaires africaines, ces établissements affichent des résultats en retrait (voir détails ci-dessous).

Toutefois, il convient de noter que la rentabilité des banques marocaines s'améliore de façon notable, notamment en ce qui concerne le rendement de leurs fonds propres et leur efficacité opérationnelle, comme l'explique Ranya Gnaba, analyste financière chez AlphaMena, citée par Jeune Afrique.

Cependant, ces améliorations ne suffisent pas encore à atteindre les standards du secteur bancaire africain, selon l'analyse du magazine.

En matière de solvabilité, leur politique de distribution généreuse de dividendes, avec 43 % de leurs bénéfices distribués en 2023, constitue un frein significatif.

Performances en demi-teinte

Les données de Jeune Afrique soulignent que les banques marocaines affichent une qualité de crédit inférieure à la moyenne des autres institutions considérées dans le classement. « Notre méthodologie est sévère à l'égard des banques marocaines », affirme Julien Wagner, responsable du Top 300 africain des banques, qui souligne que, malgré leurs bons résultats, ces banques peinent à suivre le rythme du secteur à l'échelle continentale.

« Dans un contexte financier africain marqué par des disparités de performance entre les différents pays, les banques marocaines se distinguent par leur résilience et leur prudence. Bien que leur rentabilité soit jugée inférieure à celle des banques sud-africaines ou nigérianes, elles évoluent dans un marché plus sûr, caractérisé par une absence de produits financiers sophistiqués et une politique monétaire conservatrice. » Cette analyse, basée sur les rapports de la Banque mondiale, de l'OCDE, ainsi que sur l'étude de Jeune Afrique, met en lumière les raisons pour lesquelles les banques marocaines, bien que moins rentables, sont mieux protégées contre les risques de collapsus financier.

Afrique : un ranking analyse la rentabilité des banques marocaines

Performance Bancaire : Le Paradoxe des Banques Marocaines en Afrique

Un environnement de marché plus sûr

Les banques marocaines opèrent dans un marché relativement sûr en comparaison avec des pays comme l'Afrique du Sud ou certains pays européens.

Une des principales raisons est la non-convertibilité du dirham pour le public, qui protège l'économie marocaine contre les mouvements spéculatifs et les chocs internationaux.

À cela s'ajoute une absence de produits financiers sophistiqués, évitant ainsi les risques associés aux fluctuations rapides des marchés financiers mondiaux. Comme le souligne Jeune Afrique : « Les banques marocaines, bien qu'en queue de peloton en termes de performance, demeurent solides financièrement grâce à une gestion prudente des risques et une politique de crédit conservatrice », nous confie Zakaria Fahim, Managing Partner BDO.

Importance en taille

Si leur performance est moyenne, la taille de ces groupes ne peut être ignorée. Le secteur bancaire et des assurances en Afrique ne saurait être discuté sans mentionner les institutions marocaines, comme le prouve le classement 2023 des champions de la finance africaine.

Dans ce classement, trois groupes marocains se placent parmi les 20 plus grandes banques du continent. Attijariwafa bank se distingue en atteignant la 9e position, suivie par la Banque Centrale Populaire (BCP) à la 19e place, et BMCE Bank of Africa à la 20e.

Ce classement met également en avant la capacité des banques marocaines à bien gérer les risques, ce qui leur a permis de résister aux chocs économiques récents. Une partie significative de leurs activités en Afrique subsaharienne (15 à 20 %) contribue à cette résilience, générant des revenus importants malgré la volatilité de la région.

Un ralentissement de l'expansion

Malgré leur importance, les banques marocaines ont ralenti leur expansion ces dernières années, en particulier vers les marchés anglophones, après des avancées significatives dans des pays comme le Rwanda ou la Tanzanie durant la décennie précédente.

Les marchés sud-africain et nigérian restent difficiles à pénétrer en raison de la solidité des acteurs locaux.

Il est donc peu surprenant que la FirstRand Group d'Afrique du Sud soit aujourd'hui la plus grande banque du continent, selon le classement de Jeune Afrique.

Cinq banques nigérianes figurent également parmi le Top 10, aux côtés de la Banque Misr d'Égypte et d'Attijariwafa bank du Maroc.



Afrique : un ranking analyse la rentabilité des banques marocaines

Performance Bancaire : Le Paradoxe des Banques Marocaines en Afrique



«Les rapports de la Banque mondiale et de l'OCDE confirment que le Maroc bénéficie d'une stabilité relative grâce à sa prudence financière.

Bien que cela se traduise par une rentabilité plus faible, notamment en comparaison avec les banques nigérianes ou sud-africaines, cette approche permet de limiter les risques de crise systémique.

Le choix de ne pas rendre le dirham convertible pour le public renforce la protection de l'économie marocaine contre les aléas du marché mondial.

Selon plusieurs experts : « Nos banques marocaines restent prudentes et refusent d'adopter des produits dérivés complexes. Cela leur donne plus de résilience face aux chocs externes. »

Les banques marocaines affichent une résilience remarquable malgré leur rentabilité jugée moyenne.

Leurs pratiques bancaires conservatrices, combinées à un environnement monétaire protégé, les placent dans une position avantageuse sur le long terme.

Alors que des marchés plus libéralisés, comme celui de l'Afrique du Sud, subissent régulièrement des crises financières, le Maroc maintient une stabilité enviable », nuance Zakaria Fahim, Managing Partner BDO.

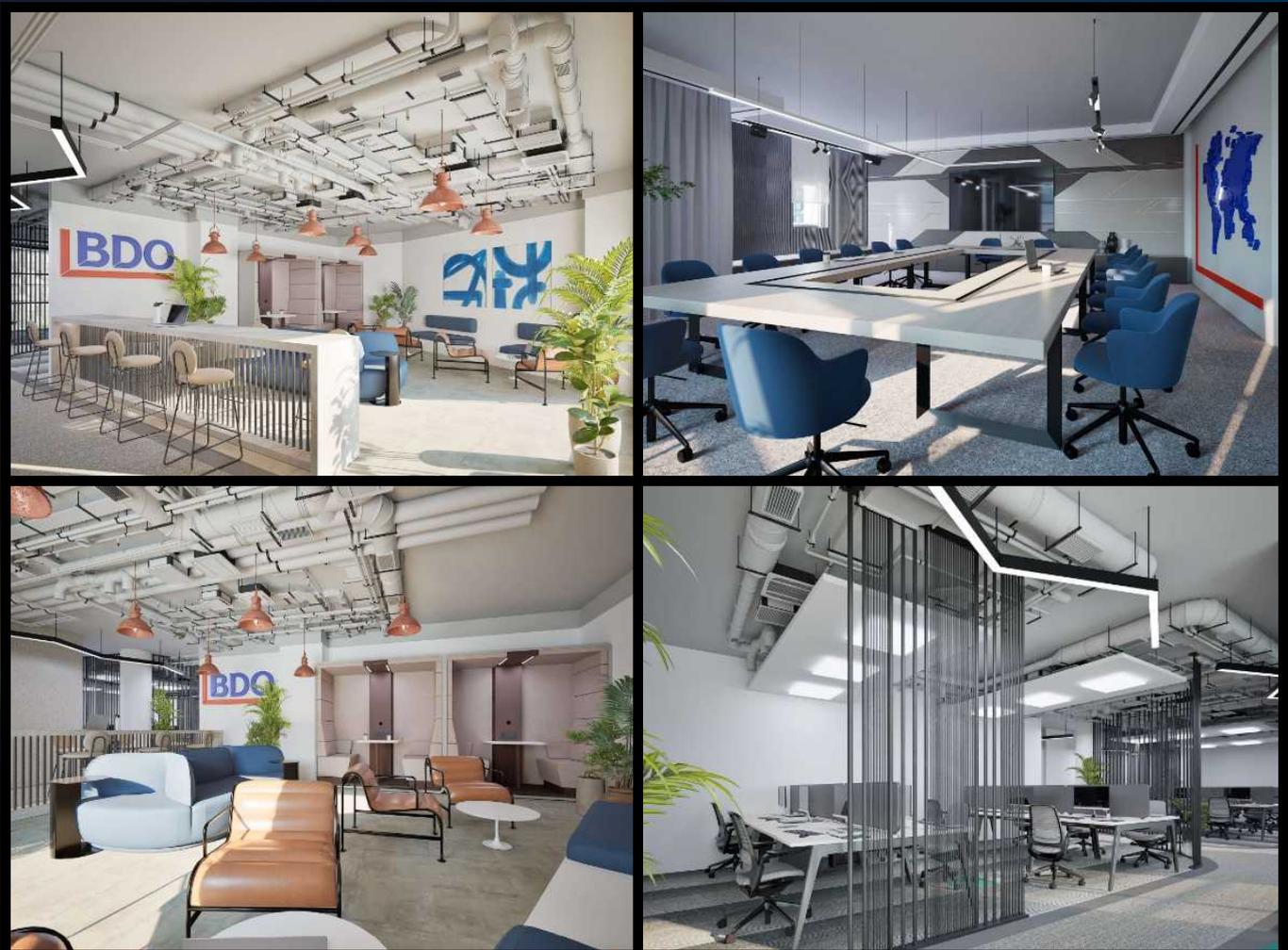
De son côté, l'économiste Mehdi El Fakkir a, quant à lui, appelé à une actualisation du modèle bancaire marocain en Afrique.

« On comprend que cette économie de crise a joué sur le résultat des banques, ceci étant dit, il y a par contre une actualisation du business modèle bancaire marocain en Afrique », alerte l'économiste.

ONE BDO

Notre futur Siège Social

Découvrez en exclusivité quelques clichés de notre futur espace de travail, conçu pour offrir un environnement moderne, propice à la collaboration, à l'innovation, et au bien-être de nos équipes, avec des espaces lumineux et des zones de détente adaptées à vos besoins.





bdo@bdo.ma



+212 5 22 22 55 00



www.bdo.ma



Casablanca - Rabat - Laâyoune

BDO Au Maroc

Audit – Conseil – Tax – Legal - Expertise-comptable

Société au capital de 1.700.000 Dhs, membre du réseau international BDO.